



## Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Union Laïque de MIRIBEL

Le 5 février 2024, à MIRIBEL, les membres de l'association UNION LAIQUE de MIRIBEL se sont réunis, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Bureau (Responsables des Commissions RH, Finances et Culture & Communication).

Il a été établi une feuille d'appel. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.  
42 personnes présentes votantes et 4 salariés non-votants  
37 pouvoirs (1 administrateur peut détenir 2 pouvoirs)  
TOTAL DES VOTANTS : 79

L'Assemblée Générale a été présidée par le Responsable de Commission Finances, Yves BORDY et les membres du conseil collégial présents ainsi que la directrice Ludmilla SCHNEIDER.

M. Yves Bordy a été désigné Secrétaire de Séance.

Mme Decourty Françoise a été définie comme scrutatrice.

Mme JACQUET, Cabinet FIDUCIAL, expert-comptable, invitée chaque année, était présente.

**Etaient excusés :** Josiane BOUVIER, Célia CATRY, Joel FONBONNE, Chantal COCHET tous membres du conseil collégial et certains professeurs d'activités ULM en activité pendant l'AG.

Mme PAGLIERO présidente du comité départemental du judo, la présidente du théâtre Allégro et tous les adhérents qui ont donné leur pouvoir.

L'Assemblée a pu valablement délibérer, conformément à ses statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par Ludmilla SCHNEIDER:

- 📄 Présentation du rapport moral / rapport d'activités des sections / vote,
- 📄 Présentation du rapport financier / vote,
- 📄 Rapport d'activité et Présentation des projets,
- 📄 Cotisations et frais de déplacements / vote,
- 📄 Election, Renouvellement des membres du Conseil Collégial / vote,
- 📄 Réunion du Conseil Collégial

La présentation sera mise en ligne sur le site de l'ULM suite à l'Assemblée Générale.

En introduction, il est fait lecture du mot du conseil Collégial par madame Decourty Françoise, membre du conseil et resp section poterie.

### RAPPORT MORAL :

Il est fait lecture du rapport moral par Ludmilla Schneider.  
Le rapport intègre la vie des sections et certains responsables des sections ont pu donner quelques informations complémentaires. (cinéma, théâtre, anglais, danse, randonnée

Présentation des effectifs de l'ULM : 753 inscrits en 2022/2023

Pas de remarques ni de questions de l'assemblée sur le rapport moral

### Rapport moral / résultats du vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : Unanimité des présents et de leurs pouvoirs. Soit 79 voix

### RAPPORT FINANCIER :

Il est fait lecture du rapport financier par Ludmilla Schneider avec des explications détaillées.

Ludmilla SCHNEIDER précise que nous sommes en déficit sur 2022/2023 (- 12 885€) mais que l'ULM est sur le bon chemin si nous maintenons une gestion maîtrisée et que nous continuons nos démarches de redressement.

A noter des points positifs :

- les activités culturelles (spectacles des sections, fête des 60 ans, festival) génèrent 6 800€ de recettes et créent une dynamique locale.

- une amélioration des produits entre la saison dernière et ce bilan, avec une hausse de 35 396€ soit le retour des adhérents aux activités.

Ludmilla SCHNEIDER explique que malgré l'augmentation des inscrits, nos charges (charges fixes et salaires des salariés et intervenants) restent trop élevées. Nous devons augmenter le cout de nos revenus c'est à dire le cout des inscriptions aux cours.

Il est fait la présentation du budget prévisionnel 2023/2024, déficit prévu d'environ - 15.000€ si aucune augmentation des subventions, déficit prévisionnel dû à plusieurs éléments :



- Perte encore d'une centaine d'inscriptions par rapport effectifs pré covid ;
- Gestion salariée de l'association « cadre à temps partiel (24h) » pour remplacer/appuyer la gestion bénévole.
- Augmentation des salaires suite à la refonte de notre convention collective, l'inflation et la valeur du point qui augmente chaque année à la suite des accords sociaux de notre convention collective);
- Embauche d'une aide Gym pour installer matériel et seconder l'intervenante par sécurité autour 4 000€.
- Cours de judo éveil dédoublé pour garantir qualité et sécurité

Intervention de Ludmilla SCHNEIDER pour expliquer le plan de redressement à mettre en place pour la saison prochaine (2024/2025) pour éviter de compter sur les subventions publiques toujours incertaines d'une saison à l'autre:

- nécessité d'augmenter sur la saison 2024/2025 en moyenne de 10% le prix de chaque cours avec un arbitrage par cours et par section qui sera fait courant de la saison 2023/2024 avec les responsables des sections. Cette augmentation des tarifs plaquette devrait permettre d'absorber le déficit structurel du poste « administration ».
- Nécessité de ne plus geler les tarifs plaquette mais de suivre chaque année le cout de la vie car les charges ULM augmentent quant à elles. Cette méthode évitera de pratiquer de fortes augmentations des tarifs pour rattraper le gel de l'évolution des tarifs.

Intervention de Ludmilla SCHNEIDER pour évoquer les subventions et nos objectifs.

Intervention de Mme Emilie JACQUET, FIDUCIAL : pas de remarques, elle valide nos comptes et donne des précisions sur le déficit de la bibliothèque qui est sortie des comptes en cours de saison comptable. Le déficit n'est pas lié à une mauvaise gestion.

**Rapport financier / résultats du vote :**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Pour : Unanimité des membres présents et de leurs pouvoirs. Soit 79 voix**



UGMENTATION DES TARIFS DES ADHESIONS A L'ULM :

- Augmentation de 3€ pour les adultes : 25€ au lieu de 22€ / résultats du vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : Unanimité des membres présents et de leurs pouvoirs. Soit 79 voix

- Augmentation de 2€ pour les mineurs : 15€ au lieu de 13€ / résultats du vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : Unanimité des membres présents et de leurs pouvoirs. Soit 79 voix

Il est précisé par Ludmilla Schneider que :

- l'augmentation du cout de l'adhésion est soumise aux votes de l'AG en revanche,
- l'augmentation des couts des participations aux activités est travaillée et décidée lors d'un conseil collégial.
- chaque inscrit doit adhérer à l'association ULM mais une fois l'adhésion prise celle-ci vaut pour l'ensemble des sections ULM.

ELECTION ET RENOUELEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL COLLEGIAL

6 membres du Conseil d'Administration sont en fin de mandat mais 5 le renouvèlent, 1 personne est démissionnaire de son rôle de responsable RH avec volonté de rester au conseil, 1 départ et 3 nouveaux membres intègrent le Conseil Collégial.

Ce qui porte cette assemblée à 20 membres

L'Assemblée renouvèle :

- Christophe BONNARD
- Yves BORDY
- Muriel BOST
- Célia CATRY
- Chrystèle MARAT

Et accepte la candidature de :

- SILVESTRE Xavier (théâtre adultes)
- PIDHION Martine (dessin)
- RAY Odile (Yoga)

En qualité de membres du Conseil Collégial

Conseil collégial / résultats du vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : Unanimité des membres présents et de leurs pouvoirs. Soit 79 voix



DATE DE REUNION DU CONSEIL COLLEGIAL

Rencontre fixée à l'issue de l'AG, le 5 février 2024, après l'Assemblée Générale Ordinaire à 20h45.

- Madame Muriel BOST prend la succession de madame Josiane BOUVIER comme responsable RH.
- Madame BOUVIER se retire de la commission RH et reste au conseil collégial.
- Intégration de :  
SILVESTRE Xavier (théâtre adultes)  
PIDHION Martine (dessin)  
RAY Odile (Yoga)

En qualité de membres du Conseil Collégial

L'ordre du jour étant épuisé, les séances AG suivi de l'élection du conseil collégial ont été levées à 21h00 autour d'un verre de l'amitié.

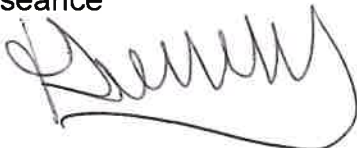
Il est dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale, signé par les Responsables des Commissions et le Secrétaire de séance.

A Miribel, le 5 février 2024,

Responsable Commission RH  
Muriel BOST



Responsable Commission Finance  
Secrétaire de séance  
Yves BORDY



Responsable Commission Culture & Communication  
Célia CATRY



